

#### Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE  
02 40 20 36 66  
[contact@paysdelaloire.ifrb.fr](mailto:contact@paysdelaloire.ifrb.fr)

#### Durée

2,00 jour(s), 14 :00 heures

#### Coût de la formation

375€ HT Forfait/Personne

#### Public

Tout salarié en activité dans l'entreprise désigné par son employeur (article L4644-1 : l'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention...)

#### Prérequis

Avoir une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise

#### Effectif

De 8 à 12 participants

#### Formateur

Un formateur de l'OPPBTB

#### Moyens pédagogiques et supports

La formation est construite sur une succession de modules (escalier pédagogique).

Chaque module est abordé suivant un cycle ternaire :

- découverte de la problématique (exercices, brainstorming ...)
- déroulement de la théorie
- applications (exercices, mises en situation...)
- suivant le cas, distribution d'outils et de supports correspondants

L'objectif est de développer une compétence métier de « préventeur ressource » en entreprise. Le chargé de prévention a pour vocation d'aider le chef d'entreprise à gérer la prévention en répondant aux problématiques de santé, sécurité et prévention de l'entreprise.

#### Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Citer l'importance des accidents du travail et des maladies professionnelles et d'identifier leurs origines dans les travaux du BTP
- Se positionner dans l'organisation de leur entreprise, de transmettre les messages prévention en interne et d'utiliser les leviers des enjeux de la prévention pour initier les actions auprès de leurs interlocuteurs
- Rechercher dans les textes ou auprès des institutionnels, les obligations réglementaires à respecter lors de la réalisation des travaux
- Connaître les différents acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise afin d'utiliser leurs ressources
- Gérer des actions simples de prévention (préparation d'un chantier, suivi des actions préventions)

#### Programme

##### 1<sup>er</sup> jour :

- Définition des dommages : accident du travail et maladies professionnelles.
- L'origine des dommages : risques à effets immédiats ou à effets différés.
- Rôle du chargé de prévention et son positionnement au sein de son entreprise.
- La transmission des messages au sein de l'entreprise.
- Les enjeux de la prévention, des leviers d'action pour initier la prévention.
- Le rôle des principaux acteurs institutionnels de la prévention dans la relation avec l'entreprise et le chargé de prévention.
- Les grands principes réglementaires :
  - obligations du Chef d'entreprise (PGP, DU, pénibilité).
  - obligations des autres acteurs de l'acte de construire.
  - les règles spécifiques liées au BTP

##### 2<sup>ème</sup> jour :

- Test de connaissance sur les acquis du jour 1.
- Une méthode pour préparer le chantier en y intégrant la prévention et le transfert des mesures aux salariés suivant la méthode HALTES : Hygiène, Approvisionnement, Livraison, Technique (5 M : milieu, matériels, matériaux, méthodes, main-d'œuvre), Energies, Secours.
- Application à des situations de chantier et à des risques spécifiques :
  - manutentions manuelles et bruit (santé).
  - chute de hauteur (technique).
  - La gestion organisationnelle de la prévention:
    - les vérifications et le suivi du matériel.
    - la gestion des formations prévention.
    - la gestion des EPI (équipements de protection individuels).
    - le suivi santé.
- Evaluation des acquis.

A noter : Option de perfectionnement : troisième jour.

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025  
44801 Saint-Herblain Cedex  
Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / [contact@paysdelaloire.ifrb.fr](mailto:contact@paysdelaloire.ifrb.fr)



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

[www.ifrbpaysdelaloire.fr](http://www.ifrbpaysdelaloire.fr)